

Commission convoquée le 06/03/23 par courriel

Présents :

Mmes : ANCEAU MORER A, CHRISTIEN D, DIEDRICHS J, DUHAUVELLE C, LAPETITE B, MESSAGER J, PRATS E, RONDES C, SITJA L, SOS G ;

M. : BARJAVEL G, BLAISE JL, CHAUVEAU O, CLÉMENT J, GALIBERT F, GARNIER Y, QUES G, ROUCH JJ, SALIES JL.

Absents excusés :

Mmes : DIMINUTTI M, GERBE CLERCQ J, GOMMERAT MOUNIE S, MARTY-GERARD M, SURJIS-GRANDMOUGIN C ;

M. : DUVAL P, PARENT R, RULL F, SCHOCK O, VANELLE J.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Présentation des missions Communication
- 2) Présentation des dispositifs MaCom'Une et PanneauPocket
- 3) Fiche synthétique des commissions
- 4) Questions diverses

PREAMBULE DU PRESIDENT

Etant donnée le peu de convocation de cette commission, le Président propose de faire un tour de table afin d'avoir une visibilité des communes représentées. Il fait un rappelle des constats faits lors de la première commission en 2020 : le site internet a besoin d'être toilleté, la nécessaire communication aux élus et aux administrés, le besoin d'équité des territoires dans l'organisation de la commission communication.

1) Présentation des missions Communication

Le Président présente la chargée de communication en poste depuis le 1^{er} mars 2023.

Différents constats sont faits :

- La communauté de Communes comprend une variété de services et de compétences et toutes ne sont pas sur un même pied d'égalité au niveau de la communication auprès de l'utilisateur.
- Les moyens détenus aujourd'hui par la communauté de Communes ainsi que les budgets consacrés sont limités, il va donc falloir l'optimiser et l'on pourra également envisager des axes d'amélioration peu onéreux (cf. points 2)
- Il y a une nécessité de mieux communiquer entre les services, entre la Communauté de Communes et les communes et inversement (pour que l'information circule au mieux) et vers les usagers.

La commission Communication a pour vocation de travailler au service des autres commissions pour vulgariser, transmettre l'information et permettre d'avoir un cadre commun à l'ensemble des commissions.

Il est proposé la mise en place d'un prochain fonctionnement pour la commission Communication :

- **Délocaliser les commissions pour mettre en valeur les différentes vallées du territoires (Rotja, Castellane, Baronnies ...),**
- **Afin de palier les difficultés de trajet (temps, coûts ..) de ces délocalisations, mettre en place la visioconférence,**
- **Une fréquence d'une commission par trimestre.**

Il conviendra de faire un recensement des salles communales et de la qualité des infrastructures (notamment connexion Internet, vidéoprojecteur ...).

2) Présentation des dispositifs MaCom'Une et PanneauPocket

a) MaCom'Une

MaCom'Une, développée en partenariat avec des Associations de Maires, est destinée à faciliter les travaux des communes (tout particulièrement celles disposant de peu de ressources) ainsi que des communautés, dans le cadre de la réalisation de leurs livrables et obligations de communications financières.

Simple d'utilisation car ne nécessitant aucune installation de logiciel ni saisie de données, MaCom'Une propose de générer automatiquement des livrables synthétiques et graphiques à partir des données comptables issus des comptes par la collectivité.

La connexion sur le service Internet se fait via un accès identifiant/mot de passe. La collectivité dépose les documents budgétaires, définitivement votés, sous format dématérialisé au format de fichier électronique XML identique à celui transmis en Préfecture via actes Budgétaire, réputé complet (y compris annexes) et conforme à la nomenclature budgétaire applicable (M14 ou M57).

Puis MaCom'Une génère plusieurs livrables (cf. visuels sur le diaporama) :

- **deux maquettes de présentation synthétique des comptes financiers votés : une relative au budget principal du Compte administratif et une relative au budget principal du Budget Primitif.** Ces maquettes peuvent prendre une forme complète (2 pages) ou compacte (1 page) en fonction des volontés de la collectivité. Elles seront générées dans une première version qui devra être complétée par des visuels et commentaires par la commune/CC et sera ensuite exportable au format PDF,
- **deux notes de présentation brèves et synthétiques** (obligation réglementaire introduite par la Loi Notre) qui doivent être transmises en Préfecture avec le CA et le BP (pour les communes uniquement),
- des présentations spécifiques à **chaque politique publique**,
- une **analyse du taux d'exécution budgétaire** au cours de l'année,
- **l'ensemble des visuels générés** dans le cadre des maquettes de présentation CA et BP utilisable de façon individuelle.

Les communes et la CC restent chacune propriétaires de l'ensemble des données et informations transmises par leurs soins et de celles qui auront consécutivement été traitées par MaCom'Une.

Les rapports seront archivés au 31 décembre (toujours consultables et téléchargeables, mais non modifiables). Les présentations incomplètes ne sont en revanche pas archivées.

MaCom'Une propose également des services supplémentaires comme :

- Des notes d'actualités et des synthèses réglementaires (ex : loi des finances 2023 pour les collectivités, note énergies, revalorisations).
- Accès aux moyennes de la strate

Les prochains développements envisagés sont :

- Support de Présentation pour Votes en Assemblées délibérantes
- Note de Présentation détaillée des CA et BP (chapitres)
- Suivi des Surconsommations (par articles)
- « Bilan financier de la mandature »
- Rétrospectives automatisées, Communications personnalisables pour « évènementiels des communes »

La question de l'utilité du service est soulevée : concrètement avec des logiciels type Excel, il est possible de créer des graphiques et des visuels pour illustrer les budgets à partir des maquettes financières. Y-a-t'il un intérêt à payer un service supplémentaire pour faire ce travail ?

- Certaines communes n'ont pas les compétences informatiques pour faire ces graphiques,
- C'est un gain de temps : la solution génère en quelques minutes les pré-documents (qu'il conviendra de personnaliser par la suite – textes, couleurs, highlights ...)

Tarifs :

	Prix HT	TVA	Prix TTC	Prix TTC/commune/an
Tarifs généraux				
- Commune de - de 1000 habitants :	390,00 €	20%	468,00 €	468,00 €
- de 1000 à 5000 habitants :	490,00 €	20%	588,00 €	588,00 €
- Plus de 5000 habitants :	590,00 €	20%	708,00 €	708,00 €
Si mutualisation :				
- A partir de 8 communes :	2 900,00 €	20%	3 480,00 €	435,00 €
- A partir de 15 communes :	4 900,00 €	20%	5 880,00 €	392,00 €
- A partir de 20 communes :	5 900,00 €	20%	7 080,00 €	354,00 €
- Au-delà (par commune supplémentaire) :	250,00 €	20%	300,00 €	300,00 €
Mutualisation 45 communes + CC (soit 46 accès) :	9 112,00 €	20%	10 934,40 €	237,70 €

- La proposition tarifaire tient compte d'une remise de 25% appliquée sur un tarif initial de 14 580€ TTC/an.
- Engagement de 3 ans
- Pour l'année 2023, l'AMF66 prends en charge une année gratuite pour que les communes puissent tester l'outil sans engagement.

Pour information, l'outil sera présenté au Salon des Maires 2023 par le président fondateur :

- Jeudi 30 mars de 16h00 à 16h30
- Vendredi 31 mars de 9h30 à 10h00

Il est proposé de présenter l'outil en commission des Maires avec une intervention du président fondateur. Par ailleurs, la répartition de l'imputation est un sujet à approfondir (prise en charge partagée entre les communes et la CC, avec quelle clé de répartition ? Pris en charge sur le budget Mutualisation de la CC ?)

b) PanneauPocket

Panneau Pocket est une application 100% française créée en 2017 à destination initiale des communes rurales qui souhaitent communiquer plus facilement auprès de leurs administrés. Aujourd'hui, 90% des communes adhérentes ont moins de 2 000 habitants, et plus de 500 communes ont moins de 100 habitants.

A l'échelle nationale, on compte 8400 communes et 250 EPCI utilisatrices. Un partenariat avec la Gendarmerie Nationale a également été mis en place pour pouvoir alerter facilement les habitants (la gendarmerie de Prades a un compte, mais à ce jour celui-ci n'est pas encore alimenté. Panneau Pocket va faire une campagne de relance nationale courant 2023 pour inviter les unités à alimenter l'application).

A l'échelle départementale, 52 communes et 2 EPCI utilisent l'application avec un taux de pénétration des foyers de 95%. A titre d'information, la CC Agly Fenouillèdes est utilisatrice.

A l'échelle de la Communauté de Communes, 10 communes sont utilisatrices (ainsi que le Syndicat Intercommunal du Canal de Bohère) avec un taux de pénétration des foyers de 104% :

- Catllar
- Clara-Villerach
- Codalet
- Estoher
- Fuilla
- Los Masos
- Olette-Evol
- Py
- Ria-Sirach
- Sahorre

Nom de l'entité	Code Postal	Nbr d'habitants	Nbr de Foyers	Nbr de Favoris	Taux de pénétration des foyers à titre indicatif
Catllar	66500	800	364	67	18%
Clara-Villerach	66500	262	119	226	190%
Codalet	66500	377	171	197	115%
Estoher	66320	138	63	49	78%
Fuilla	66820	452	205	93	45%
Los Masos	66500	968	440	202	46%
Py	66360	84	38	105	276%
Sahorre	66360	398	181	114	63%
Moyenne indicative du taux de pénétration des foyers : 104%					

Echantillon du taux de pénétration moyen des communes de la CC déjà adhérentes

En moyenne, chaque utilisateur est abonné à 4 entités (communes alentours, communes des proches, services des intercommunalités type déchèterie ...)

La volonté de Panneau Pocket est d'être simple pour l'utilisateur comme pour l'administrateur.

Pour l'administré :

- Une application gratuite à télécharger
- Pas de compte à créer, pas de publicité, pas de partage de données
- Un système de notifications push pour être au courant constamment

- Possibilité d'être abonné à autant de communes que souhaité
- Premier relai de l'information pour ensuite être redirigé vers la source (une notification push atteint l'administré qui pourra ensuite faire la démarche d'aller sur le site internet pour plus d'informations)
- Deux points de recherche : par recherche du nom/code postal/département ou par géolocalisation dans un rayon de 30km
- Une vision des évènements programmés dans un rayon de 30km, peu importe si l'on a mis la commune en favoris ou non

☀ On peut imaginer un lien avec le Conseil Numérique France Services pour aider les usagers dans la prise en main, même si celle-ci est très simple.

Pour l'administrateur :

- Un accès via un site Internet avec un système d'identification simple (adresse mail/mot de passe)
- Un nombre de contributeurs backoffice illimité avec une vision claire des contributions
- **La possibilité de sous-catégoriser selon les services**
- En cas de mutualisation, une possibilité pour les communes de relayer directement les informations de la page générale de la CC
- Une interface intuitive et très simple (titre, date, contenu, pièces jointes, liens ...)
- Des panneaux interactifs avec des fonctions Appeler/Envoyer un mail/Aller sur un site Internet

La création de panneaux :

- Deux types de panneaux : Infos et Alerte. La différence se fait au niveau de la couleur du fond du panneau (Noir/Blanc) et du type de notification
- Travail sur des panneaux en mode « Brouillon » ainsi que programmation de leur publication sur une durée déterminée
- Modification d'un panneau (avec possibilité de nouvelle notification)
- Ajout de la notion d'évènement au panneau pour qu'il soit disponible dans l'agenda
- Possibilité d'ajouter des tampons « Annulé/Reporté/Terminé/Complet »
- Possibilité de re-notification avant la fin prévue d'un panneau sans avoir à créer un nouveau panneau

Sur le contenu :

- Un titre (qui sera repris dans la notification)
- Un texte synthétique et mis en forme directement sur le panneau
- Du contenu additionnel (jusqu'à 5 documents – pdf ou visuels)
- Des pictogrammes et des banques d'images
- Des liens cliquables (liens Internet, appels depuis un smartphone, mails)

L'accès aux statistiques de visualisation des panneaux :

- Directement sur le site, accès aux statistiques d'utilisation de l'outil par les administrés (nombre de consultations, nombre de mobiles connectés etc...)

- Possibilité d'exporter également les données sous forme de tableur Excel pour avoir une meilleure compréhension de la visibilité des panneaux publiés par la CC et partagés par les communes avec différentiel du canal d'accès à l'information

Les + :

- 1 an et demi d'archives des panneaux « Infos » / 2 ans pour les « Alerte »
- Accès à tous les panneaux publiés par les autres administrateurs de France en cas de panne d'inspiration
- Forum et annuaire privés limités aux administrateurs pour échanger des infos et documents au niveau national
- Des nouveautés proposés tous les semestres voire trimestres

Les **tarifs proposés** par l'entreprise sont :

- 500 TTC€/an uniquement pour la Communauté de Communes
- 3977 €TCC/an pour la Communauté de Communes et l'ensemble des 45 communes (avec un remboursement au prorata de l'abonnement pour les communes déjà équipées)



A titre indicatif, sans mutualisation, les prix sont, pour les communes :

- de – de 100 habitants : *gratuit*
- de – de 1000 habitants : *180 € TTC/an (ou 130€ en cas d'adhésion à l'association des maires ruraux de France)*
- de – 2000 habitants : *230 € TTC/an (ou 180 €)*
- *+50€/an pour chaque tranche supplémentaire de 1000 habitants.*

En termes de communication sur l'utilisation de l'application, l'entreprise propose :

- Pour la communauté de communes : 10 visuels numériques logotés
- Pour les communes : autant de flyers que de foyers et 5 à 10 affiches A4 non logotés
- Un accompagnement personnalisé si l'on souhaite créer des visuels supplémentaires

Les élus présents à la commission qui bénéficient déjà de l'application sont fortement satisfaits. Néanmoins, cet outil a quand même des limites :

- L'application n'est pas adaptée au public déficient visuel, alors que d'autres applications permettent la lecture à voix haute de l'information,

- Il ne faut pas oublier que la population rurale du territoire est attachée au support papier d'information.

La question de l'intérêt de cette application est soulevée par rapport à un site Internet ou une page Facebook (que les communes ont déjà pour la plupart) :

- Contrairement à un site ou une page Facebook, l'utilisateur n'a pas à faire la démarche d'aller et de chercher l'information sur la plateforme puisqu'il reçoit une notification (comme un SMS ou un mail),
- Par rapport à Facebook, l'utilisateur n'a pas besoin de créer un compte,
- Par rapport à un mailing, cela évite la collecte des données et permet également de toucher un public hors commune.

Il est proposé de présenter l'outil en commission des Maires. Par ailleurs, la répartition de l'imputation est un sujet à approfondir (prise en charge partagée entre les communes et la CC, avec quelle clé de répartition ? Pris en charge sur le budget Mutualisation de la CC ?).

3) Fiche synthétique des commissions

Les constats suivants sont faits :

- C'est le rôle des délégués de pouvoir rendre compte des discussions des commissions aux conseils municipaux et ils manquent parfois d'un document synthétique pour que tout le monde ait bien l'information car les comptes-rendus sont très lourds et ne peuvent pas être lus par tous dans le détail,
- Les comptes-rendus tardent parfois à être faits et sont parfois publiés après les commissions des maires ou les conseils communautaires. Or, si les commissions travaillent sur les projets, c'est bien en commissions des maires que les orientations sont faites et en conseil communautaire que les décisions sont actées.

Il est proposé de mettre en place une fiche synthétique (dans la mesure du possible un A4 recto/voire un verso) pour que les délégués et les communes aient accès rapidement à la synthèse des commissions sous quelques jours. Cette fiche ne remplacerait pas les comptes-rendus mais permettrait une meilleure réactivité des élus et une meilleure connaissance des dossiers en commission des maires et en conseil communautaire.

Cette fiche synthétique est adoptée pour la commission Communication et il est proposé de la présenter en commission des maires pour l'étaler à l'ensemble des commissions dans le futur.

4) Questions diverses

Il faudrait revoir la stratégie globale de communication des commissions : les délégués, maires et mairies n'ont pas forcément l'information des réunions et les documents en temps voulu.

- Il est souhaité d'avoir accès à un agenda de toutes les commissions disponibles sur l'Intranet (ou autre système ?) pour que l'intégralité des élus ait une vision globale de la programmation avec les documents partagés (documents de travail et comptes-rendus).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

A PRADES, le 29 mars 2023
Le Président de la Commission Communication
BLAISE Jean-Luc